

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 395

présenté par
M. Brottes

ARTICLE 11

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« ou de »

les mots :

« soit de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.